

Le warrantage paysan, un outil de protection des ressources

Andrea Ghione (aghone73@yahoo.it), Félicité Kambou (coobsa@yahoo.fr), Tristan Le Cotty (lecotty@cirad.fr), Élodie Maître d'Hôtel (elodie.maîtrehotel@cirad.fr), Gauthier Malnoury (gauthier.malnoury@gmail.com)

SOUVENT PRÉSENTÉ comme un outil de spéculation sur les fluctuations de prix et d'accès au crédit, le warrantage permet aussi aux producteurs de se protéger d'une pression sociale qui les pousse à ponctionner régulièrement une partie de leurs récoltes et peut mettre en danger la sécurité alimentaire de leur ménage en période de soudure.

► Andrea Ghione est coordinateur de l'ONG CISV au Burkina Faso, responsable du secteur microfinance de l'ONG CISV et consultant dans le domaine du développement rural.

► Félicité Kambou est directrice de la Coopérative de prestation de services agricoles Coobsa (Copsa-C).

► Élodie Maître d'Hôtel, économiste au Cirad, est coordinatrice du projet Farmaf au Burkina Faso.

► Gauthier Malnoury est agro-économiste et coordinateur pour la CISV d'un projet de renforcement du mécanisme de warrantage de la Copsa-C dans le Sud Ouest du Burkina Faso.

► Tristan Le Cotty, économiste au Cirad, est responsable de l'évaluation de l'impact du warrantage au Burkina Faso dans le cadre du projet Farmaf.

Le développement du warrantage au Burkina Faso.

Le warrantage existe au Burkina Faso depuis 2005 et connaît un vif succès auprès des producteurs et des institutions financières. Les deux plus anciennes expériences, mises en œuvre dans le Sud-Ouest du pays, sont celles de l'Union Ten Tietaa et de la Copsa-C (Coopérative de prestation de services agricoles « Coobsa »), deux organisations faitières qui continuent aujourd'hui à accompagner les producteurs dans la mise en œuvre du warrantage. Ces deux organisations ont bénéficié de l'appui respectif des ONG SOS-Sahel et CISV, et se sont inspirées dans leur développement d'expériences de warrantage plus anciennes au Niger (Union Cigaba de Konkorindo au Sud-Ouest du Niger).

Les expériences qui se développent au Burkina Faso sont qualifiées de « warrantage paysan » car elles restent localisées au niveau du village, la capacité de stockage des entrepôts ne dépasse pas, en général, les 80 tonnes et les partenaires financiers sont des agences locales d'institutions de microfinance.

Le warrantage se développe selon deux grandes tendances :

- Au niveau des zones excédentaires en céréales, et dans le Sud-Ouest notamment, les producteurs stockent essentiellement du maïs, du riz et du sorgho.
- Au niveau des zones déficitaires en céréales, au Nord notamment, les producteurs stockent plutôt des cultures de rente comme le niébé, l'arachide et le sésame, dont la vente en période de soudure permettra l'achat de céréales.

Le tableau suivant fait état des principales expériences de warrantage recensées au Burkina Faso lors de la campagne 2012/2013. Au total, environ 4 000 tonnes de céréales ont été stockées, dans plus de 100 entrepôts de stockage, ce qui a permis l'ouverture de près de 300 millions de FCFA de lignes de crédit auprès du Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB), principale institution de microfinance aujourd'hui mobilisée sur le warrantage.

Si à ce jour le warrantage ne représente que 2 % du portefeuille de crédits agricoles de la RCPB et moins de 1 % de la production agricole nationale, c'est toutefois un produit en plein essor. Il n'existe pas de données précises à l'échelle nationale mais des taux de croissance du warrantage ont été estimés à partir des volumes de crédits attribués par le RCPB. D'après ces estimations, les volumes de crédit ont augmenté de 191 % entre les campagnes 2011-2012 et 2012-2013. Outre les intérêts que le warrantage représente pour les producteurs, une des raisons de son essor est sa rentabilité pour les institutions de microfinance dans la mesure où le taux de remboursement des crédits est proche de 100 %, la production entreposée servant de garantie.

Le fonctionnement du warrantage. Le warrantage offre l'opportunité aux producteurs de stocker une partie de leur récolte pendant la saison sèche dans un entrepôt de stockage sécurisé. Au niveau de l'organisation, un comité de gestion est en charge de la constitution du stock qui a lieu d'octobre à décembre. Le stock ainsi constitué devient une garantie liquide ➔

Les expériences de warrantage recensées au Burkina Faso en 2012/2013

* Un sac correspond approximativement à 100 kg, mais le poids varie selon le produit stocké. Sources : SOS-Sahel, Copsa-C, FEPAB, ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire du Burkina Faso.

| Projets soutenus par | Nombre d'organisations de producteurs impliquées | Nombre d'entrepôts | Nombre de producteurs bénéficiaires | Nombre de sacs stockés* | Crédit (millions FCFA) |
|----------------------|--|--------------------|-------------------------------------|------------------------------|------------------------|
| SOS Sahel | 17 | 29 | 1 800 | 6 000 (env. 600 t) | 38 |
| CISV-Copsa-C | 20 | 20 | 1 272 | 7 747 (env. 775 t) | 45 |
| Fepab | 3 | Nd | nd | 500 (env. 50 t) | 11 |
| État, projet Picofa | 42 | 23 | 782 | 9 350 (env. 935 t) | 89 |
| État, projet Papsa | 28 | 28 | nd | 15 200 (env. 1 520 t) | 102 |
| Total | 110 | > 100 | > 3 850 | 38 800 (env. 3 880 t) | 285 |



Mme Kambou
(directrice de la
Copsa-C) avec des
femmes devant
leurs sacs stockés
dans un entrepôt de
la Copsa-C

et divisible et permet aux producteurs d'obtenir un crédit de 80 % de la valeur du stock à la récolte auprès d'une institution de microfinance. Le crédit permet aux producteurs de faire face à leurs besoins de liquidités sans avoir à vendre leur récolte à un moment où les prix sont au plus bas, et permet également à certains producteurs d'investir dans des activités génératrices de revenus « de contre saison », car pratiquées en saison sèche, comme l'élevage de volailles, l'embouche ovine, le maraichage, ou encore le commerce.

Six mois environ après la constitution du stock, entre avril et juin, les producteurs remboursent le crédit et les intérêts à l'institution de microfinance et s'acquittent des frais de stockage auprès de l'organisation. Le comité de gestion peut alors, en accord avec l'institution de microfinance, procéder au déstockage des sacs. Les producteurs sont libres d'utiliser les sacs récupérés comme bon leur semble : ils pourront servir à la consommation familiale, être utilisés comme semences ou être vendus sur le marché à une période où les prix sont significativement plus hauts qu'au moment de la récolte. Les producteurs impliqués dans le warrantage au Burkina aiment appeler cette période de déstockage la « deuxième récolte ».

La pression sociale liée au stockage domestique.

Une enquête réalisée lors de la campagne 2012/2013 auprès de la Copsa-C montre que 17 % des sacs stockés dans les entrepôts de warrantage correspondent à des producteurs qui déposent leurs sacs sans demander de crédit. Ils s'acquittent alors simplement des frais liés au stockage de leurs sacs auprès de leur organisation.

Ainsi, une partie non négligeable de ces producteurs cherchent autre chose que l'accès au crédit dans le warrantage. Cherchent-ils à spéculer sur l'augmentation des prix ? Non puisqu'ils obtiendraient le même gain en gardant les sacs chez eux et en retardant la vente pour bénéficier de la hausse des prix à l'approche de la soudure. Cherchent-ils à préserver la qualité de leurs récoltes en la stockant dans des entrepôts plutôt que chez eux ? Probablement pas, car les producteurs peuvent très bien traiter les sacs qu'ils stockent chez eux contre les ravageurs pour un coût raisonnable. Par ailleurs, le warrantage a lieu en

saison sèche, à une période où les risques de dégradation des produits sont considérablement réduits.

Ces producteurs-là cherchent donc autre chose. Une explication probable est à rechercher en lien avec le fait que lorsque les producteurs gardent leur récolte au domicile familial, cette récolte est régulièrement ponctionnée en saison sèche pour satisfaire les demandes des proches, ces ponctions pouvant mettre en danger la sécurité alimentaire du ménage en période de soudure. Au-delà des avantages classiquement mentionnés, le warrantage protégerait donc les producteurs d'une forme de pression sociale et cette explication est d'ailleurs souvent avancée par les producteurs eux-mêmes : « le stockage à la maison subit des pertes, et la famille est le premier ravageur » (parole de producteur). Les stocks de céréales, lorsqu'ils sont conservés dans le ménage, sont sujets à convoitise, et font l'objet de demandes répétées de la part des proches, que les producteurs acceptent le plus souvent, même si elles compromettent la sécurité alimentaire de leurs ménages en période de soudure. Ces demandes peuvent être motivées par des « besoins physiologiques » (alimentation, soins médicaux), mais également par des « besoins sociaux » (déplacement au marché, participation à des cérémonies). Le warrantage permet aux ménages d'immobiliser une partie de leur production pendant la saison sèche. D'une certaine manière, il est possible que le warrantage réduise la solidarité entre ménages ruraux pendant la saison sèche, mais il accroît également la disponibilité de ressources du village au moment de la soudure. Ainsi la solidarité entre ménages se renforce en période de soudure, lorsque ceux qui ont warranté peuvent aider ceux qui n'ont pu warranter et les encouragent à suivre leur exemple lors de la prochaine campagne.

Les membres du ménage eux-mêmes ont tendance à puiser dans les stocks avant la soudure dans les ressources prévues pour la soudure pour répondre à des « tentations »¹. De nombreux producteurs confirment cette source d'insécurité alimentaire, liée à une autre forme de pression sociale : il est important de participer aux événements sociaux pour être « reconnu ». Cette pression est d'autant plus importante en saison sèche que la plupart des producteurs agricoles sont désœuvrés.

Une partie non négligeable des producteurs est donc prête à payer des coûts de stockage à leur organisation pour ne pas avoir à conserver ses sacs sous leurs yeux et sous les yeux des proches. Ceci leur permet de mieux gérer la disponibilité de leurs ressources vivrières tout au long de l'année. Il n'est pas exclu par ailleurs que les producteurs stockant des sacs et obtenant ainsi un crédit (83 % de sacs stockés) tirent également du warrantage des intérêts en termes de « protection » de leurs récoltes face à des pressions sociales. ■

1. Banerjee et Duflo (2011), *Poor Economics: A Radical Rethinking of The Way to Fight Global Poverty*. Public Affairs, 320 p.